

www.altri-canti.fr altri.canti@free.fr

PRESIDENTE : Claire PICHAVANT tél. 06.15.36.19.92 claire.pichavant@gmail.com

Rapport financier 2024-2025 soumis à l'Assemblée générale ordinaire du 24 septembre 2025 avec les comptes annuels de l'exercice

Compte de résultat de l'exercice 2024-2025 : il présente un résultat négatif de : -173,66 €.

Les éléments expliquant ce résultat étaient attendus dans le budget prévisionnel :

- Moins de concerts qu'en 2023-2024 (3 et pas 5) et des recettes inférieures ;
- Des charges liées à la fin de contrat de D. MAILLARD reportées à 2024-2025 ;
- La prise en compte de l'amortissement des éclairages achetés en 2023 (voir Bilan).

D'autres éléments n'étaient pas prévus, comme les *frais de tenue de compte* mis en place par le Crédit Agricole depuis Janvier 2025 (voir ci-dessous), ainsi que les mouvements de cotisations liés au départ et à l'arrivée de choristes en cours d'année.

Rappelons que l'appel à l'épargne avait été voté au Budget prévisionnel à hauteur de 562 €.

Produits/Charges: Les Produits totalisent 22 068.13 €, les Charges 21 894.47 €.

- Ces montants sont réduits par rapport à 2023-2024, ce qui s'explique par le montage d'un nouveau programme et un nombre moins important de concerts, qui se répercute sur plusieurs comptes :
 - o Les recettes de concerts (**1589 €**; St-Benoit 487€; Temple : 510 €; Lusignan 592 €) représentent 15.7 % des produits d'exploitation.
 - Les frais de publicités, pour lesquels nous avons eu recours aux services de reprographie proposés par le Crédit Agricole.
- Les charges liées aux recrutements (5887 €) restent la principale dépense (57 % des charges d'exploitation). Elles sont légèrement inférieures au prévisionnel, et cette année encore, elles comprennent des charges sociales liées à la fin de contrat de D. MAILLARD.
- Les frais de SACEM correspondent à une tarification plus élevée pour 2 concerts payants et le choix de morceaux de musique contemporaine.
- Grand Poitiers a accordé à Altri Canti 500 € pour 600 € demandés.
- Les mouvements bancaires concernant les avances d'Altri Canti aux adhérents pour des billets du TAP (85% des achats et services) ont été moins importants cette année et sont à l'équilibre.
- Une charge financière de 98€ est liée à des frais de gestion (4€/mois) mis en place par le Crédit Agricole et effectifs depuis le 1^{er} Janvier 2025. La non-prise en compte de notre statut associatif a induit un trop-perçu de leur part, qui a été reversé et se répercute dans les produits financiers (66€; compte 512).
- Les produits exceptionnels sous forme de dons sont équilibrés au niveau des achats et ont permis aux adhérents de montrer leur reconnaissance au chef et à la présidente pour cette année postchangement de direction.
- Bilan : On note la deuxième année d'amortissement (sur 5 ans) du matériel de d'éclairage acheté en mai 2023 ((1591.9*0.20)*2 = **636.76** €). On note un écart d'inventaire de 1,36€.

<u>Disponibilités</u>: Au 31 août 2025, les disponibilités sont : Compte de dépôt : **1099.99** € (1 946.93 € au 31 août 2024), Compte d'épargne : **6697.16** € (5 665.50 € au 31 août 2024),

Caisse : **0 €** (0 € au 31 août 2024).

Dettes et Créances : Il n'y a aucune dette ni créance en cours.

Ce rapport financier est présenté par Julia CLAUSE, Trésorière, et la trésorière-adjointe Geneviève FOLTZ-RAVARD, qui se représentent au Conseil d'administration 2025-2026 et remercient les adhérents pour leur confiance.

Le 11 septembre 2025,

Julia CLAUSE, Trésorière

// 1 / 2

Claire PICHAVANT, Présidente